



**Al Gore: l'Art de la
Recup** p. 3



**Enquête sur le journa-
lisme undercover** p. 5



**Spécial peuples
étouffés** p. 8

Le Couac

Un drôle d'oiseau



Vol. 11 • n° 08

Mai 2008

3,50 \$

Annulation du lancement du livre **Noir Canada**

Barrick Gold assène un SLAPP

Vendredi le 11 avril dernier s'est tenu à la Cinémathèque québécoise de Montréal un événement pour le moins incongru : le lancement d'un livre... sans le livre! Un problème avec l'imprimeur, avec la livraison? À voir les conversations graves et animées des invités massés dans le petit bar de la cinémathèque, il y avait quelque chose de plus sérieux.

C'est que les auteurs du livre en question, *Noir Canada*. Pillage, corruption et criminalité en Afrique, avaient reçu la veille du lancement une mise en demeure de la compagnie minière canadienne Barrick Gold les menaçant de poursuites judiciaires si le livre était lancé sous sa forme actuelle. Pour le dire un peu plus directement,

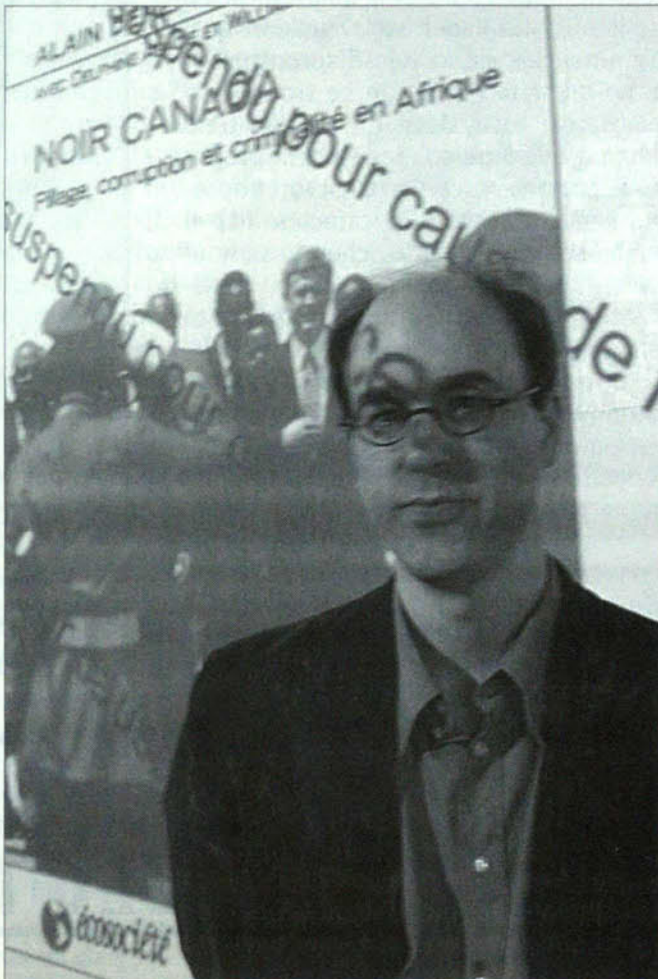
« S'il ne s'agissait pas de faits scrupuleusement recensés et vérifiés, ce livre serait un roman noir, un thriller économique qui fait froid dans le dos. »

Alain Denault, William Sacher et Delphine Abadie, les trois auteurs du livre, ainsi que l'éditeur Écosociété et les membres de son conseil d'administration, venaient de se prendre un SLAPP en pleine gueule!

Un SLAPP, c'est une « Strategic Lawsuit Against Public Participation », autrement dit une poursuite judiciaire que les compagnies intentent à grand frais d'avocat contre des regroupements citoyens sans le sous afin qu'ils cessent de s'intéresser à leurs petites affaires...

Et dans le cas des compagnies minières canadiennes, « petites affaires », c'est peu dire : près de 60 % des sociétés d'extraction et d'exploration minières du monde sont inscrites en Bourse au Canada. Sans compter que l'extraction minière, c'est aussi bien salissant. Et pas seulement au sens propre, si l'on en croit les auteurs de *Noir Canada* qui colligent dans leur ouvrage de nombreux faits déjà rapportés ailleurs dans le monde par plusieurs ONG, journalistes ou experts de l'ONU. Comme le dit la présentation de l'ouvrage : « S'il ne s'agissait pas de faits scrupuleusement recensés et vérifiés, ce livre serait un roman noir, un thriller économique qui fait froid dans le dos. »

Mais malheureusement, corruption, expropriations brutales, répression des travailleurs, financement de conflits régionaux, en particulier le conflit congolais et ses millions de morts, pour obtenir de juteux contrats et pillage institutionnalisé des ressources des pays africains par les minières canadiennes semblent s'apparenter bien plus au réel qu'à la fiction. Malheureusement pour les Africains, mais aussi pour les citoyens canadiens qui se retrouvent à financer ces exactions, souvent à leur insu, via les placements de leurs gouverne-



L'auteur principal du livre, Alain Denault, le soir du « non lancement ». Photo Sylvie Lapointe

ments, leurs portefeuilles d'actions privés, leurs REER ou leurs cotisations à des fonds de retraite.

C'est ce genre de détail agaçant pour les pouvoirs en place qu'expose le livre de Denault et de ses collègues. Sans oublier de démonter au passage l'image factice d'un Canada ami de l'Afrique pour une autre image, mois reluisante : celle d'un État qui couvre économiquement et politiquement les activités de ses

compagnies minières à l'étranger. Activités qui se résument, selon les auteurs de *Noir Canada*, à « prendre possession des ressources d'un pays pour une bouchée de pain puis en tirer des profits financiers colossaux sur les places boursières, pour enfin inscrire les actifs dans des paradis fiscaux. »

Les auteurs se doutaient bien que les données rassemblées patiemment dans leur ouvrage ne leur vaudraient pas de louanges de la part des compagnies minières canadiennes, mais de là à procéder par intimidation aussi directement que l'a fait Barrick Gold, voilà qui les a quand même laissés songeurs.

Cela dit, plusieurs personnes présentes au « non lancement » étaient d'avis que la stratégie de la Barrick pourrait bien avoir l'effet contraire à celui escompté. En effet, à l'heure où l'opposition à Ottawa fustige l'inaction du gouvernement Harper face aux recommandations d'un rapport publié en mars 2007 sur les agissements des entreprises minières canadiennes à l'étranger, et où le ministre de la Justice du Québec, Jacques Dupuis, a reconnu l'importance d'une législation empêchant des recours abusifs comme les SLAPP, l'intimidation dont sont actuellement victimes les artisans de *Noir Canada* pourrait conforter ces démarches et augmenter l'indignation citoyenne grandissante sur cette question.

NDLR : Au moment d'aller sous presse, nous apprenons que les Éditions Écosociété ont finalement décidé de diffuser en librairie dès le 15 avril le livre *Noir Canada*, et ce, malgré les menaces de poursuites de Barrick Gold. Un geste courageux qui méritera certainement un suivi dans notre prochain numéro...

YVON D. RANGER

Plus d'info :

www.ressourcesdafrique.org (collectif dont sont membres les auteurs du livre)
www.ecosociete.org/tli7.php (page consacrée au livre sur le site d'Écosociété)
www.miningwatch.ca/index.php (site sur les compagnies minières canadiennes)
lapresseaffaires.cyberpresse.ca/article/20080414/LAINFORMER/80414161/5891/LAINFORMER01 (l'annonce de la décision d'Écosociété d'aller de l'avant)

Si Écosociété procède au lancement du livre prévu le 11 avril et met en circulation ne serait-ce qu'une seule copie du livre « Noir Canada » contenant des allégations fausses et diffamatoires à l'endroit de Barrick, tel que semblent le suggérer les informations divulguées sur le site web d'Écosociété, Barrick n'hésitera pas à tenter des procédures judiciaires en Cour supérieure du Québec contre tous les récipiendaires de cette lettre, ainsi que contre toute personne qui contribuerait à propager davantage ces fausses allégations. Soyez assurés que Barrick demandera, entre autres choses, des dommages-intérêts substantiels contre chacune des personnes visées par la présente lettre, conjointement et solidairement, de même que toute injonction nécessaire afin de faire cesser tout comportement diffamatoire à son égard.

Extrait de la mise en demeure envoyé par Barrick Gold

Bonne nouvelle

Les profiteurs de guerre, tant du monde corporatif que gouvernemental, réunis pour la soirée de lancement de CANSEC 2008, ont dû quitter rapidement le Centre des congrès d'Ottawa le 8 avril dernier, alors que cinq camions de pompiers étaient appelés sur les lieux et que la police cherchait en vain les vilains anarchistes qui avaient réussi à annuler l'événement de lancement de la plus grande foire d'armes canadienne en s'infiltrant parmi les invités et en actionnant simplement les alarmes de feu...

Bonne nouvelle (Bis)

Le discours de l'ambassadeur d'Israël au Canada, Alan Baker, a été perturbé par des manifestants à l'Hôtel Reine Elisabeth de Montréal le 9 avril dernier. Après avoir réussi à contourner le personnel de la sécurité de l'hôtel et de la police de Montréal, les activistes ont fait irruption dans la salle de conférence, interrompant le discours pro-apartheid que l'ambassadeur donnait durant un dîner patronné par le Comité Québec-Israël, célébrant « 60 ans de relations » entre le Canada et Israël. Pendant l'événement, plus de douze mille confetti-militants colorés ont été répandus dans toute la salle de conférence et dans les couloirs de l'hôtel Reine Elisabeth, portant le simple message : « 60 ans d'apartheid israélien, 60 ans de dépossession palestiniennes ; Boycottez Israël ! ».

La démesure depuis 1866

Dans leur édition du 22 mars dernier, la grosse *Presse* à Desmarais et *Le Devoir* ont accepté d'insérer un catalogue qui dépeint violemment bien la société dans laquelle nous vivons. Le catalogue printemps – été 2008 d'un magasin, *Ogilvy*, pour ne pas le nommer, sévissant depuis 1866 et désirant s'adresser à tout le monde le feuilleter.

Sur la couverture, une mannequin anorexique d'une blancheur cadavérique à tendance junkie tente de vendre une robe bleue, blanc et rouge, normale, même ordinaire à 455 \$. À l'intérieur, une paire de scandales à 700 \$, une plume-fontaine à 825 \$, des sacs banals variant de 895 \$ à 2 470 \$ à l'arrière du magazine, bref, de tout pour toutes et tous. On aura également remarqué la Audi R8, une bagnole

OGILVY

hyper sport et hyper rapide avec son moteur V8, voiture valant quelque 110 000 \$ (prix de base). Qui ne rêve pas d'en posséder une, n'est-ce pas ?

On retrouve quelque chose de terriblement malsain dans ces catalogues glacés, pleines couleurs affichant les pires idioties de notre époque. On y montre la connerie en vitrine, on y fabrique le désir de la richesse sans fin, on y impose la démesure comme mesure. Comme si tout ceci ne suffisait pas, on y galvanise les rapports genrés en martelant soigneusement les places que doivent occuper les fem-

mes et les hommes dans l'ordre social actuel. Tout ceci vomit une immense violence devenue commune, même banale. Une violence systémique qui repousse sans cesse les limites de ce qui peut et devrait être accepté ou non.

Puisque des gens ne pouvant manger à leur faim feuilleteront parfois ces catalogues, les mêmes qui cumulent deux mois de loyer en retard ou quelques mois d'Hydro sous un aimant sur leur frigo, il est permis de souhaiter que toute cette violence ne se perde à jamais. Qu'elle nourrisse des ardeurs pouvant un jour briser toutes les vitrines des *Ogilvy* du monde ne devrait pas nous incommoder ni nous scandaliser un seul instant.

MARTIN PETIT

Un homme de conviction

En visite en Israël, le vice-président Dick Cheney espère faire avancer le processus de paix au Moyen-Orient, quitte à lui tirer dessus pour qu'il avance.

MUSIRONIE

Un créneau gagnant

Après avoir fait fortune dans les déchets, la compagnie Remstar continue d'investir dans les ordures et achète TQS.

MUSIRONIE

Rendez-vous manqué

En solidarité avec les moines tibétains, toute l'équipe du *Couac* annonce officiellement qu'elle n'assistera pas aux cérémonies d'ouverture des jeux olympiques à Pékin.

MUSIRONIE



Le compteur de l'inadmissible

Au 1er mai 2008, cela fait **851 JOURS** que Abdelkader Belaoui se terre dans l'Église St-Gabriel pour ne pas être déporté, Pour l'aider : www.soutienpourkader.net

De Montréal à Toronto : le soutien à Kader continue!

Les 19 et 26 mars derniers, des activistes et membres du réseau de soutien d'Abdelkader Belaoui (Kader) ont organisé une manifestation et une discussion à Toronto afin de dénoncer la discrimination sur la base de l'aptitude dans l'immigration.

Cela fait 27 mois soit plus de 800 jours que Kader vit en sanctuaire à l'Église St-Gabriel de Pointe-St-Charles sans pouvoir sortir. Après des démarches incessantes et des initiatives toujours plus originales et inventives de la part de son groupe de soutien, malgré des appuis qui vont de toute sa communauté de Pointe-St-Charles jusqu'au Parlement et même à travers le monde, Kader n'a toujours pas réussi à être entendu ni même à attirer l'attention de la ministre de l'immigration, Diane Finley, qui continue de l'ignorer.

Alors qu'on prétend être dans un système démocratique, alors que la ministre détient le pouvoir discrétionnaire de lui accorder un statut de résident permanent – comme elle l'a fait sans délai récemment, après le passage à la grand-messe du dimanche, *Tout le monde en parle*, pour une jeune femme victime d'une situation tout aussi injuste et sur le point d'être déportée. Faut-il passer par les émissions populaires pour obtenir justice et traitement simplement digne d'un être humain dans notre démocratie?

Car il y a dans le cas de Kader non seulement une flagrante injustice et une injustifiable indifférence de la part du gouvernement, mais aussi

une bonne dose de discrimination crasse. Un des motifs avancés à l'automne 2005 pour justifier le refus d'un statut à Kader, et donc sa déportation imminente, était son inhabilité à trouver un emploi rémunéré. Cette décision, rendue sans appel ne tient pas compte de l'enracinement de Kader dans son quartier, ni ne considère le fait que Kader est aveugle et qu'il rencontre ainsi des difficultés disproportionnées quand vient le temps de se trouver un emploi. De plus, cette décision n'a pas tenu compte du fait que 5 personnes se sont proposées pour le parrainer, donc qu'il est fort improbable que Kader, lui-même de caractère fier et indépendant, se retrouve au crochet de sa nouvelle société. Sans compter l'implication benévole de Kader dans sa communauté (radio, musique, organisation d'événements, etc.)

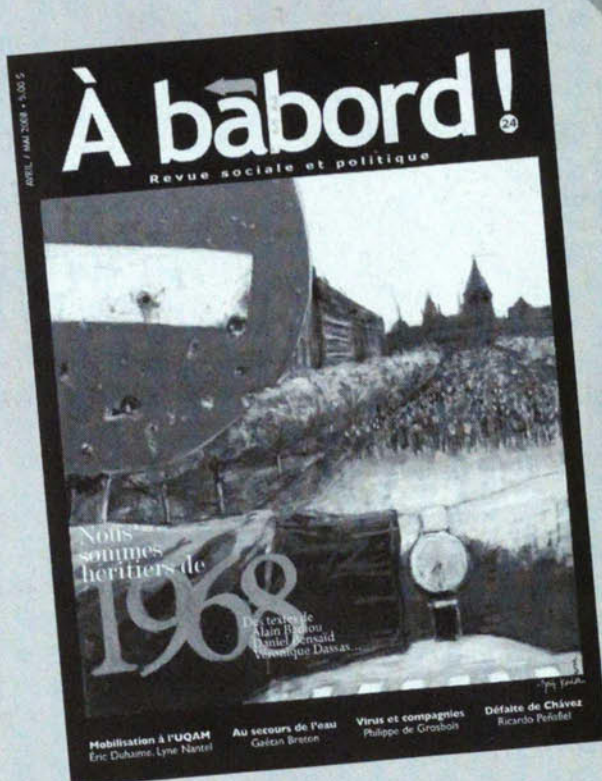
Kader lancera d'ailleurs le 3 mai prochain un album de musique composé avec des amis artistes et/ou professionnels de la scène musicale indépendante de Montréal. Restez à l'affût!

LOUISE-CAROLINE BERGERON

Pour vous impliquer dans le soutien de sa cause et soutenir sa demande de statut : soutienkader@gmail.com

Pour des détails sur l'événement et le soutien organisé à Toronto : <http://www.ocap.ca/tap/disabilityaction>

Pour écouter ou réentendre son émission mensuelle, *Radio sanctuaire : Hour of power*, sur les ondes de CKUT, 90,3 FM : www.ckut.ca



À bâbord!
Revue sociale et politique

Dossier :
Nous sommes héritiers de 1968
Des textes de Alain Badiou, Daniel Bensaïd, Véronique Dassas...

ABONNEMENT

☐ Je prends un abonnement annuel de 5 numéros pour 35 \$ (incluant taxes et livraison)

Nom _____

Adresse _____

Ville _____ Code postal _____

Tél. _____ Courriel _____

Faites parvenir votre coupon et votre chèque libellé à l'ordre de La revue *À bâbord!*

5819, De Lorimier, Montréal, QC, H2G 2N8
Pour nous joindre : info@ababord.org

COURRIER DU LECTEUR

À propos du «À propos de 'propos déplacés'» de Claude G. Charron

Déjà, je déplorais les articles de Claude G. Charron et de Simon Tremblay-Pepin du numéro du *Couac* précédent. Voilà que celui de ce mois-ci en remet.

Je comprends bien que *Le Couac* s'est donné comme objectif de ne rien censurer, de permettre le débat, que ce soit par des gens de droite ou de gauche (ou de rien du tout). Mais dans le *Couac* de février, les deux articles sentaient le règlement de compte interne, beaucoup plus que le débat. Difficile de pardonner au *Couac* quand je constate qu'on remet ça ce mois-ci.

On ne pourrait appliquer à l'article de monsieur Charron «À propos de 'propos déplacés'» la même qualité que celle qu'il sert à Mathieu Bock-Côté, soit celle d'être «un discours cohérent et articulé». M. Charron multiplie les tournures qui semblent en berner plus d'un, des tournures qui camouflent le manque d'argumentaire. Non seulement «les nuances [ne connaît-il] pas», mais en plus son... «propos» est souvent confus, ardu, parfois impossible à suivre (par exemple le rapprochement qui est fait avec Le Pen).

Le Couac, «journal libre, satirique et indépendant... propose un regard critique sur notre société». Or, je ne le retrouve pas dans ces articles. Comme lectrice du *Couac*, je suis un peu déçue de constater qu'au nom de la transparence (ou pour une autre raison?), on oublie parfois la rigueur. Me semble pourtant que la gauche, l'indépendance, l'anarchie... y gagnent aussi à être rigoureuses. Dommage pour les articles qui en valent la peine.

Mais j'ai le soudain sentiment de contribuer à cet échange Charron/Tremblay-Pépin, qui ne m'instruit en rien ni ne me pousse à réfléchir... Silence donc...

Francine Campeau

Liberté d'expression menacée à Rawdon

Je pensais qu'après la désormais célèbre affaire Guindonville de Val David, on avait atteint le sommet de l'insulte et de l'injure dans le domaine des affaires municipales; eh bien non. Il y a eu bien sûr plus récemment la saga «Ste Adèle» où l'ancien maire et le DG ont

dû prendre la poudre d'escampette suite à une nébuleuse affaire impliquant des promoteurs immobiliers mais tout cela c'était sans compter la petite ville de Rawdon dans Lanaudière et son conseil municipal qui ne manque pas d'air : après avoir instauré une loi spéciale qui leur permet de distribuer des «tickets» allant de 250 à 1000 \$ pour toute personne qui ne s'exprimerait pas de façon convenable envers les élus, lors des assemblées municipales où la période de questions se rétrécit à vue d'oeil (il faut ce qu'il faut...), la Mme Thatcher locale (la Mairesse) a décidé de frapper un grand coup face à un mécontentement et une opposition grandissante au sein de sa communauté; elle a tout simplement fait fermer le blogue de la ville, seul lieu d'échange culturel et d'information, par la police, toujours prête à saisir ordinateurs et souris (dangereux outils de propagande et de liberté d'expression), et a envoyé sa horde d'avocats et d'huissiers aux trousses de leur propriétaire, procureurs peu soucieux de justice mais toujours prêts à se remplir les poches au passage (sur le dos des contribuables), leur demandant 200 000 \$ (rien de moins) pour divers préjudices. [...]

Jean-Pierre Charce

Pas de religion dans nos écoles

L'Assemblée des Évêques du Québec tient à sauvegarder ses antiques prérogatives en ce qui concerne l'enseignement de la religion, catholique en l'occurrence, dans nos écoles. Une majorité de québécois, dont bien des parents, ont choisi d'abandonner la pratique de la religion catholique. La désaffection des lieux de culte depuis le début des années '60 en témoigne. Pour le sacerdoce c'est sans doute une perte mais pour les citoyens c'est un gain.

Bien que je ne sois pas d'accord avec le nouveau programme «Éthique et culture religieuse», je le suis encore moins de ramener les prérogatives de l'Église catholique. Les Évêques savent bien trop ce qu'ils risquent de perdre : la mainmise sur les consciences, surtout celles des enfants. De là leur recommandation au gouvernement du Québec d'y aller progressivement avec l'implantation du nouveau programme, avec possibilité de révision aux cinq ans. Ce qui leur donnera le temps d'activer la cabale. Mais l'éducation à la vérité est trop

précieuse pour nos enfants pour se permettre de jouer de demi-mesures.

D'Holbach disait en son temps, et c'est encore valable aujourd'hui en remplaçant le mot 'souverain' par 'gouvernement' : *Que le souverain [gouvernement] qui voudra sincèrement le bien-être de son peuple s'empare donc de l'éducation, qu'il l'ôte à ses mercenaires qui vivent de l'imposture... Que la morale, la philosophie, l'expérience, les sciences utiles et véritables succèdent à cette théologie, à ces dogmes obscurs, à ces mystères ténébreux, à ces fables risibles, à ces devoirs frivoles qui ne servent qu'à troubler l'entendement du citoyen, à confondre ses idées, à le rendre méchant.*

Si l'on croit que pour le bien des citoyens il faille faire une nette séparation entre l'Église et l'État, on n'a pas à tergiverser, il faut abandonner définitivement l'enseignement religieux à l'école. Sinon, pourquoi ne pas enseigner aussi dans nos écoles l'astrologie, le tarot, la lecture de l'avenir dans une tasse de thé!? La religion est une superstition qui ne devrait pas être enseignée à l'école, sauf pour en démontrer l'imposture au passage, à l'intérieur d'un cours d'éthique ou de moral, confié à des enseignants éclairés et honnêtes.

René Girard

Écrivez-nous!

Le Couac publie les courts commentaires de ses lecteurs. Le courrier électronique demeure la meilleure façon de nous joindre (texte@lecouac.org). Sinon, envoyez une disquette par courrier postal :

Le Couac, 6940, rue Jogues, Montréal (Québec) H4E 2W8.

POUR S'ABONNER

Par téléphone : (514) 596-1017

Par la poste : **Le Couac**

6940, rue Jogues, Montréal (Québec) H4E 2W8

Adressez votre chèque à : **Le Couac**.



- Abonnement d'un an : 30,42 \$ + taxes = **35,00 \$**
- Abonnement de deux ans : 52,15 \$ + taxes = **60,00 \$**
- Abonnement institutionnel et de soutien : 52,15 \$ + taxes = **60,00 \$**
- Abonnement de groupe d'un an (10 copies par parution): 225,98 \$ + taxes = **260,00 \$**
- Abonnement d'un an à l'étranger : 43,46 \$ + taxes = **50,00 \$**

Nom _____

Adresse _____

Code postal _____ Téléphone _____

Courriel _____

Le Couac

6940, rue Jogues
Montréal (Québec) H4E 2W8
Téléphone : (514) 596-1017



Vous voulez collaborer au *Couac*?

Vous pouvez nous faire parvenir vos textes (max. 700 mots)/dessins/photomontages par courriel, via notre site Internet : www.lecouac.org.

Fondé en 1997 par Pierre de Bellefeuille et Jean-François Nadeau

CO-RÉDACTEURS EN CHEF : Guillaume Beaulac, Bruno Dubuc, Simon Tremblay-Pepin.

COLLABORATEURS : Ivan Apaolaza Sancho, Normand Baillargeon, Pierre de Bellefeuille, Louise-Caroline Bergeron, Claude G. Charron, Marc-André Cyr, Bruno Dubuc, Martin Dufresne, Francis Dupuis-Déri, Eric Martin, Martin Petit, Yvon D. Ranger, Michel Rioux, Valentin Tardi, Simon Tremblay-Pepin, Pierre Vadeboncoeur, Ramon Vitesse, Zig Zag.

ILLUSTRATIONS ET PHOTOS : Mariejo Béliveau, Bobidoche, Boris, Serge Ferrand, Luc Giard, Hal, Valentin Tardi, Ramon Vitesse.

MISE EN PAGE : Coopérative Molotov – molotovcoop.org

IMPRIMÉ PAR : les travailleurs et travailleuses syndiqué·e·s de Payette et Simms inc.

DISTRIBUÉ PAR : Gladu distribution

Abonnement et publicité : (514) 596-1017
ISSN 1480-2074 • No de publication (Poste Canada) 1213369
Imprimé au Québec



La récup



Tout le monde sait qu'un des piliers de la lutte à la pollution et de l'utilisation rationnelle des ressources, c'est la récupération. Communément appelée « récup » en vernaculaire militant...

Il s'en est fait pas mal, de la récup, lors du passage de Al Gore à Montréal où, à l'invitation de La Presse et sous les auspices de Power Corporation, une grosse soirée mondaine en queues de pie et robes à traîne a marqué l'événement à lui consacrer à la Place des Arts.

Ce qui a donné, dans le quotidien des Desmarais père et fils et belles-filles, plusieurs pages d'articles et de photos où les grandes et les grands de ce monde rivalisaient d'aménités et de sourires satisfaits à l'endroit de celui à qui le frère de l'autre, Jeb Bush, a volé son élection à la présidence des États-Unis, en 2000, grâce aux trois voix du collège électoral de Floride livrées par fraude à W. On sait dans quelle catastrophe planétaire cette fraude électorale a plongé non seulement les USA, mais l'univers tout entier.

Cependant, force est d'admettre que le monsieur, même s'il a été oscarisé et nobélisé, n'est pas nécessairement touché par la science infuse. Quand il s'est fendu de fleurs plus odorantes les unes que les autres à l'endroit des politiques environnementales de Jean Charest et de son gouvernement, j'ai ressenti comme une petite gêne. Je me suis rappelé la visite du révérend Jesse Jackson lors de la crise d'Oka et de la conférence de presse qu'il avait faite sur place. Il y dénonçait avec tout le pathos qu'on lui connaît la mort d'un Mohawk aux mains de la Sûreté du Québec. La tête qu'il avait quand un journaliste lui avait glissé à l'oreille que c'était plutôt un policier qui avait été descendu par une balle amérindienne... Visiblement, il avait été fort mal informé.

Même chose pour Gore. Se peut-il que personne ne lui ait glissé un mot sur les hauts faits libéraux en matière de protection de l'environnement? Que personne ne lui ait parlé de Rabaska, ce port méthanier qu'on veut installer en face de l'Île d'Orléans parce qu'aux États-Unis, personne n'en veut sur la côte Est? Que personne n'ait fait allusion au scandale du mont Orford? Que personne n'ait rappelé le projet du Suroît, de triste mémoire? Que personne n'ait attiré son

attention sur ce pont qu'on s'empresse de construire à Montréal sur l'autoroute 25 sans attendre que toutes les étapes visant à juger des dangers sur l'environnement ne soient franchies?

Fallait pas compter sur Junior Desmarais pour faire la job. Gaz de France, privatisé par les bons soins de Nicolas Sarkozy au bénéfice de Suez, dont les principaux actionnaires sont Paul Desmarais et son copain de toujours Albert Frère, est l'une des entreprises engagées dans le projet Rabaska. Il y a tellement de retours d'ascenseur dans ces opérations qu'on en attrape le tour-nis.

Et les sables bitumineux en Alberta? Un organisme réputé dans la défense de l'environnement a déjà déclaré qu'il s'agit là du projet le plus dommageable et le plus toxique dans le monde actuellement. Quand même curieux que M. Gore n'ait pas une petite idée là-dessus. C'est vrai qu'en présence de Junior Desmarais, c'était un peu embêtant de donner son opinion. Pourquoi? Total, autre entreprise française dans laquelle les Desmarais ont des intérêts, est engagée jusqu'aux oreilles dans les sables bitumineux. Le fils Desmarais en disait d'ailleurs ceci : « Nous sommes très heureux de notre investissement dans Total, il n'y a rien d'autre à dire. »

Le grand environnementaliste canadien David Suzuki, qui a déjà soutenu qu'un politicien qui ne s'engage pas à lutter contre le réchauffement climatique devrait être mis en prison, souriait béatement au bras de Gore et d'André Desmarais. C'est ce même Suzuki qui avait déclaré il y a quelques années que Lucien Bouchard avait fait « a crazy thing » en militant pour la souveraineté du Québec plutôt que pour l'environnement... Comme si les deux étaient incompatibles. De ce côté-ci de la rivière Outaouais, on prétend pouvoir marcher et mâcher en même temps!

Gore, Suzuki, Desmarais, Lemire, Guilbault, Charest et autres m'as-tu vu présents ce soir-là à la Place des Arts ont tous, à leur manière, donné raison à La Rochefoucauld, qui a écrit, il y a trois siècles : « Les vertus se perdent dans l'intérêt comme les fleuves dans la mer... » Une autre face de la récupération, en somme.

MICHEL RIOUX

Fallait y penser

Reconnaissant que les fins de mois sont difficiles pour les plus démunis, le ministre de l'Emploi, Sam Hamad, songe à aider les pauvres en leur donnant leur chèque de B.S. le 15 du mois.

MUSIRONIE

Scoop après scoop

La direction des ventes de La Presse a tenu à remercier tous les camelots pour le travail accompli pendant les nombreuses tempêtes cet hiver. Par leur travail acharné, les camelots ont permis au lectorat de La Presse de savoir tôt le matin, qu'il y avait eu de la neige, la veille.

MUSIRONIE

Gérald Tremblay confirme que le Montréal du futur, c'est Projet Montréal

Quelle ne fut pas notre surprise, en lisant le communiqué de presse de l'exposition LE MONTRÉAL DU FUTUR, de constater que Alan DeSousa y était présenté comme le responsable du Projet Montréal 2025.

Projet Montréal est en effet le nom de la jeune formation politique qui a terminé deuxième, loin devant Vision Montréal (ancien parti de l'ex-maire Bourque), aux deux dernières élections partielles municipales.

Ce qui surprend dans cette histoire, c'est que cette initiative était jusqu'ici connue sous l'appellation « Imaginer - Réaliser Montréal 2025 » et a été rebaptisée Projet Montréal 2025 par l'administration Tremblay-Zampino.

« Monsieur Tremblay, depuis deux ans, je me suis habitué à vous voir récupérer les idées de Projet Montréal. Mais volez nous pas notre nom! », de s'exclamer Richard Bergeron, chef de Projet Montréal... le vrai cette fois.

Agir au plus haut niveau

Plusieurs personnalités importantes auraient été touchées par l'urgence d'agir suite à la conférence d'Al Gore à Montréal, conférence commanditée par La Presse. André Desmarais aurait proposé qu'on cesse d'abattre des arbres pour imprimer les inepties de son journal, La Presse, et Al Gore lui-même aurait promis de cesser d'utiliser son jet privé à tout bout de champ pour faire son show à travers le monde.

MUSIRONIE et LE COUAC

La tragi-comédie du Bloc

De toute évidence, la cause indépendantiste traverse une mauvaise passe dans sa vie parlementaire. Le Parti québécois (PQ) n'est plus que le troisième parti à l'Assemblée nationale du Québec. Quant au Bloc québécois (BQ), les sondages font craindre qu'il perde plusieurs sièges aux mains du Parti conservateur (PC) lors des prochaines élections fédérales.

Il est permis de croire qu'avec une nouvelle chef, le PQ a franchi le creux de la vague. Il peut espérer, aux prochaines élections provinciales, sinon de prendre le pouvoir, à tout le moins de déloger l'Action démocratique (ADQ) comme opposition officielle. L'électorat a pu constater la faiblesse de l'ADQ dont Mario Dumont est l'unique vedette.

Le problème du BQ est plus complexe. Il s'est posé dès sa fondation en 1990. Pourquoi un parti séparatiste au Parlement canadien? N'est-il pas évident que les décisions en la matière doivent se prendre au Québec? Lorsqu'on demande à un député du BQ ce qu'il fait à Ottawa, il répond invariablement qu'il défend les intérêts du Québec. Donc il pratique le fédéralisme. Il cherche à l'améliorer. Curieux rôle pour un parti antifédéraliste.

Cette réponse que font les députés du BQ paraît bien, mais en réalité, elle n'est qu'un mensonge poli. Ils sont là pour empêcher que les banquettes québécoises au Parlement d'Ottawa soient occupées par des fédéralistes. Il faut se rappeler l'attitude de Pierre Elliott Trudeau dont le Parti libéral occupait tous les sièges québécois sauf un seul, et qui se réclamait de ce fait, en 1981, pour affirmer qu'il avait le droit de parler au nom du Québec.

D'autres réponses sont possibles. Les cyniques diront que les députés du BQ devraient s'efforcer de gripper le Parlement fédéral. Ou d'en faire une foire d'empoigne, ce que, parfois, il est déjà, comme les autres parlements. Seraient-ils réels? Jusqu'où va le sens de l'humour des électeurs?

Quoi qu'il en soit, les sondages sont inquiétants. Ils reflètent l'habileté de Stephen Harper qui apprend le français et qui a flaté les Québécois en reconnaissant qu'ils constituent une nation, dans le Canada bien entendu. On lui pardonne trop facilement d'aller faire la guerre en Afghanistan. On se satisfait de la mollesse d'Ottawa au plan environnemental. Le déséquilibre fiscal n'est toujours pas corrigé. Bien sûr il y a là de quoi occuper les députés du BQ, malgré l'ambiguïté congénitale de leur parti.

PIERRE DE BELLEFEUILLE



Photos Mariejo Béliveau

Le 15 mars dernier, une manifestation pour souligner la journée contre la brutalité policière a eu lieu au centre-ville de Montréal. Pour la 12e édition de cet événement annuel, les raisons de manifester ne manquaient pas : utilisation des Taser guns (ayant par exemple causé la mort de Robert Dziekanski à l'aéroport de Vancouver), recours aux agents provocateurs, certificats de sécurité, cas de profilages raciaux, adoption continue de réglementations associées au nettoyage social, répression des mouvements sociaux, discriminations et dérapages policiers en tous genres ayant causé mort d'hommes, etc. Comme le veut la tradition, les esprits se sont quelque peu échauffés à la fin de la manif, ce qui a permis à tout le monde de commencer son jogging printanier...

MUSIRONIE

Économie d'énergie

Une rumeur court à l'effet qu'une cellule islamiste proche de la nébuleuse terroriste Al Quaida planifiait de faire exploser un avion à destination de Montréal. Le projet aurait toutefois été abandonné lorsque les terroristes ont appris qu'il s'agissait d'un avion de Bombardier et qu'il avait de bonnes chances de s'écraser tout seul.

Plus chicken que ça, tu finis en BBQ

Le 9 avril dernier, le gouvernement Harper a une fois de plus fait passer comme dans du beurre un projet de loi rétrograde, cette fois-ci sur l'immigration. Ces changements feront en sorte que l'immigration au Canada sera désormais décidée sur des bases économiques plutôt qu'humanitaires. En clair, les immigrants, dépouillés de leur humanité, deviennent des entités jetables qui pourront être laissés de côté quand ils ne sont plus utiles. La Ministre aura par exemple le pouvoir discrétionnaire de rejeter une application de manière arbitraire, et ce même si la personne satisfait aux critères de sélection.

Mais ce qui est le plus pathétique dans cette histoire, c'est que les libéraux de Stéphane Dion ont refusé d'appuyer une motion néo-démocrate qui s'oppo-

sait à ce projet de loi que les libéraux dénonçaient pourtant avec vigueur depuis des semaines! En effet, les députés du Parti libéral ont disparu des Communes au moment même où ils étaient appelés à appuyer leurs collègues néo-démocrates, prétextant qu'ils souhaitent que le projet de loi se rende en comité parlementaire pour y être amendé.

On savait que le manque de couille de Dion permettait à Harper le minoritaire de gouverner avec l'arrogance de la majorité. Ce que peu d'observateurs ont toutefois relevé, c'est que la poule mouillée était maintenant descendue au stade du chapon!

YVON D. RANGER

Chapon : poule que l'on castré afin d'atteindre une plus grande tendreté de sa chair.



Slamérica, de Ivy

Dire avant que la mort vienne nous rai...Dire

« Chacun a son Amérique à soi, et puis des morceaux d'une Amérique imaginaire qu'il croit être là mais qu'il ne voit pas »

Je ne suis pas un expert des mots, ni de poésie ne suis-je accro. Et je préfère la pureté du silence à une musique qui en fait trop. Alors pourquoi vous parler ici d'un album sur un terrain que ratisse déjà si bien notre chroniqueur Ramon ?

Parce que de temps en temps – ce doit être la chance du débutant – il m'arrive de tomber sur un trésor. N'étant pas spécialiste des perles sonores, je ne saurais dire alors ce qu'il manque au coffret livre-CD de Ivy. Mais j'y vois tellement de choses qui concordent et s'accordent que j'ai envie de crier « l'ai trouvé ! » et de vous le faire partager.

Mais comment parler de la maîtrise des mots de Slamérica avec mes petites syllabes à moi ? Peut-être en présentant l'artiste et son bébé en allant au plus court, puis laisser sa langue nous sédui-



re de ses atours ? C'est le moins (ou le plus) que je puisse faire ici...

J'ai connu Ivy aux Berges du Lac Castor il y a plusieurs années. Le lendemain d'un show qu'il y avait donné avec Reggie, son acolyte de l'époque, nous étions les deux seuls oiseaux matinaux à braver les eaux fraîches du lac. Je ne me souviens pas des détails de notre conversation, seulement le souvenir diffus que pour lui, jouer

avec les mots et vivre n'était pas loin de vouloir dire la même chose.

Voilà pourquoi je n'ai pas été surpris de le voir resurgir il y a trois ans dans les habits de « monsieur Slam Montréal ». Des soirées où les poètes défilent à coup de brûlots de trois minutes garrochés à un public juge qui s'amuse, voilà une forme qui convenait à mon homme. Un homme de cœur aussi qui, de sa chanson Patapouf (Charest) au lancement du livre du Couac en décembre dernier, n'a jamais compté son temps pour offrir ses mots gratuitement aux élans des résistants.

Généreux et ratoureux, il l'est jusque dans le concept même de l'album : pour quoi un simple feuillet avec les paroles, quand on peut carrément éditer un recueil avec, en plus des textes des 13 pièces musicales, autant de poèmes non mis en musique qui font écho aux textes principaux. Textes qui se transforment vite en plans cinématographiques tant les ambiances musicales créées par Philippe Brault assisté de Greg Smith leur collent à la peau.

BRUNO DUBUC
Ivy, Slamérica (Indica Records)
www.myspace.com/ivycontact
www.truveo.com/tag/slamERICA



Photo Mariejo Béliveau

Alors trêve de présentation, et allez hop : « Moteur... Action ! ». L'avion décolle et le survol d'America est l'occasion de tristes constats.

Et je m'efface
Face à l'écu l'Ecce Homo
Et je mets fin à la farce de l'écu
Et je lui crache en pleine face
Ce que je pense de lui

La vraie démocratie devrait être faite par tous
Non selon le mauvais goût
De quelques élites culottées
Qui eurent jadis le culot de chasser
Les poètes de la cité
(extrait de *Le vent des urnes*)

La question des indiens, on la traite sous réserve
(extrait de *Salsa Slam*)

Celui qui avoue que le Slam a donné un second souffle à son écriture le lui rend bien :

Je voudrais faire un slam
Pour la douleur qu'on éprouve
Quand le malheur nous trouve
Un slam sans début ni fin
Sans couplet ni refrain

Comme une terre inféconde
Un slam de fin du monde
Sans tambour ni trompette

Trois minutes pis c'est fait
Un slam pis ça s'arrête.
(extrait de *Slam Prophète*)

Voyage dans l'espace mais aussi dans le temps, Slamérica salue nos racines et tout ceux qui choisissent le Québec comme terre d'accueil :

J'avoue ce que j'aime
À en faire crier les klaxons
C'est quand je vois pousser quand même
Sur les gazons anglo-saxons
Toutes ces espèces indigènes
Dont on ignore jusqu'au nom
Mais on sait qu'elles sont sorties saines
Et sauve de la colonisation
(extrait de *Mauvaises herbes*)

En Amérique

Amer ricanement
Du divertissement
Ris de tout, tout le temps
Ris à bout portant

D'une balle perdue pendant tes vacances

Un attentat
Une overdose
Mourir de ça
Ou bien d'autre chose

Toujours trou d'cul dans la surabondance
(extrait de *Tireur d'élite*)

Moi ça fait vingt ans que je roule, le pied dans le prélat. Vingt ans que je trappe les traquenards, que je tends les collets de mon art [...] De référendum en homme sans référent, j'ai fait le party puis écarté, bien que trop vieux pour être carté, j'ai jeté mes perles aux pourceaux et je slam !
(extrait de *Slam à toi*)

La graine d'immi_grandit comme il faut
Si elle a le bon terreau
Les minéraux
De l'eau
Et surtout du pot
[...]
À peine débarqué
Dans notre pays hôte
Vous avez remarqué ?
Ils sacrent déjà comme nous autres
Quand y pètent une bolt
(extrait de *Immi_grand_slam*)

Un vers, un dernier, qui m'a scié et continue de m'habiter :

Si l'espoir n'est pas de ce monde, il naît de ce monde
(extrait de *Serre et monie*)

LE COIN DU MASOCHISTE

«Sujet trop délicat! Choppez-ça»

Grande masocherie

Qu'en l'espace de deux canards
De couacquarder une chose
Et qui semble son contraire
Ma maman m'avait pourtant dit
En avril ne te découvre pas d'un fil
Et moi qui, le mois dernier, a canardé
Que youdiaill n'était qu'épouvantail.
Alors qu'à Charette, un obscur cadre...



Par un froid matin de mars, grand embarras dans la régie de l'émission *Christiane Charette en direct*. À 8 heures 55, on avait pourtant dit à Patrick Bourgeois bien installé dans un studio de Matane de rester aux aguets car il serait le premier invité. À 9 heures 10, Bourgeois entend Christiane énumérer le nom de ses invités...sauf le sien. Effectivement, il ne passera pas à l'émission. La raison ? Je t'invite lecteur à entendre Bourgeois sur internet expliquer la loufoque situation dans laquelle Radio-Canada l'avait ce matin-là enfermé¹. Petit détour qui vaut son pesant d'or tant les dires de Bourgeois nous font penser qu'à la dernière minute, un superviseur en sueur soit entré en trombe dans la régie et ait crié : « PREMIER SUJET TROP DÉLICAT! CHOPPEZ-ÇA ».

Le «sujet trop délicat» en question était un petit livre écrit par Patrick Bourgeois avec qui Christiane Charette devait s'entretenir en début d'émission. Mais, à partir de ce qui est arrivé au pauvre Bourgeois, on peut supposer que, soudainement dans la Tour, on se soit senti moins assuré que dame Charette ait la « culture radio-canadienne » suffisante pour affronter seule l'auteur de *Quebec bashing, morceau d'anthologie – Du Lac Meech à la délirante Jan Wong*².

Mais, politesse oblige, il fallait bien « s'excuser » auprès de l'invité abandonné seul dans son sombre studio de Matane. Mensonge diplomatique de la part du réalisateur au téléphone : « nous avons remis votre item à un autre jour car, ce matin, nous débordons de sujets. » Ayant déjà bossé dans ces parages, permettez-moi de douter de la véracité du motif. Sur deux heures trente d'émission, il y a toujours moyen de compresser les sujets. D'autant plus qu'au grand jamais, on n'a le droit de traiter aussi cavalièrement un invité.

C'est donc certainement un très mal à l'aise Guglielminetti qui se devait de faire le sale job, promettant à Bourgeois qu'on le passerait à une date ultérieure, mais qu' alors il ne serait plus seul. Il serait accompagné d'une personne qui aura comme mandat de critiquer son livre. Surprenantes paroles de la part d'un réalisateur qui officie un show de plogues. Pas

tellement quand on sait que des livres aussi sulfureux que celui de Bourgeois et qui, surtout, ont comme fonction d'ébranler la très bancal unité nationale, sont toujours à traiter – quand ils le sont – avec des pincettes à Radio-Canada.

Chose promise, chose due. Le 3 avril dernier, Patrick Bourgeois s'est à nouveau rendu à Matane pour participer en duplex à l'émission et c'est l'ex-cynique, mais aujourd'hui bien rangé, Marc Laurendeau, qui a eu la charge « d'apporter des nuances » à *Quebec bashing*³. D'entrée de jeu, Laurendeau reconnaît que les faits rapportés par Bourgeois sont véridiques. Entre autres, que Diane Francis a bien écrit que, dans tout autre pays que le Canada, des gens comme Parizeau qui parlent de séparation seraient traînés au poteau d'exécution. « Je ne conteste pas ces nombreux faits, dit Laurendeau, mais il arrive que le livre tombe dans le manichéisme. »

C'est en voulant prouver ce manichéisme que le pauvre Laurendeau démontre bien qu'il est en service commandé tellement - en miniature bien sûre - il a été aussi gauche qu'un certain Colin Powell secouant sa petite éprouvette pour prouver au monde que Saddam possédait des ADM. Notre ex-cynique a agité l'éprouvette des relations difficiles entre les provinces de l'Ouest et les provinces centrales afin de démontrer « que le Canada n'est pas monolithique ». Et c'est un Bourgeois encore trop poli qui lui a répliqué qu'il bifurquait. Et Laurendeau de poursuivre en vouant aux mêmes orties les graffitis des zouaves à Raymond Villeneuve et le fiel anti-Québec des Mordecai Richler, Galganov et autres Bill Johnson, lequel fiel, l'ex-cynique ne le sait que trop, a une grande capacité de s'étendre dans la nature bien au-delà de nos frontières.

Pour analyser *Quebec bashing* en compagnie de l'auteur, pourquoi n'a-t-on pas pensé utiliser l'expertise d'un Luc Chartrand, lequel en 2000 avait produit un excellent papier sur le sujet ? Il est vrai qu'alors son nom n'apparaissait pas encore sur la liste de paye de Radio-Can. Il pouvait donc encore se permettre d'écrire : « Il est devenu acceptable en ce pays de mépriser les Canadiens français en les taxant d'être foncièrement (génétiquement, peut-être ?) xénophobes, butés et racistes. La manœuvre est à la fois tellement transparente et intellectuellement piètre qu'on ne s'y attarderait pas si elle n'était en train de devenir un véritable modèle de déniement. »⁴

Laurendeau accuse Bourgeois de manichéisme. Il faudrait alors accoler cet attribut à tous ceux qui, il y a

à peine dix ans, s'inquiétaient de voir tous ces milliers de *Canadiens* qui, quelques mois plus tôt, avaient afflué à Montréal pour nous dire qu'ils nous aimaient, et qui au lendemain du référendum, s'abreuyaient tant de *Quebec bashing*. Est-ce faire preuve de manichéisme que d'écrire : « L'armée étasunienne débarquerait demain matin au Québec (ou l'Armée canadienne, comme en 1970) que bien des gens, à travers le monde, rangeaient spontanément l'information dans la catégorie »bonnes nouvelles »⁵ ? En 1997, le Québec était alors tellement noirci par nos « amis » du ROC que c'est pourtant le très modéré rédacteur en chef de *Vie ouvrière* qui exprimait une telle crainte. Daniel S. Legault n'en revenait pas des abus de langage à répétition venant tant du président de l'Association olympique canadienne que de la rédactrice en chef du plus gros journal financier du Canada, le *Financial Post*. Et qu'ils soient aussi largement diffusés à travers le monde.

Les dures embûches qu'a eu à affronter un « pur et dur » de la trempe de Bourgeois afin de pouvoir enfin s'exprimer sur les ondes radio-canadiennes, ajoutées aux affres d'un dénigreur spécialement trié pour le piéger, deux éléments qui nous portent à croire que Laurendeau a tort et Bourgeois a raison. Ce n'est pas uniquement pour une raison de concurrence avec le réseau Quebecor que Radio-Canada a conclu « une entente secrète » avec *La Presse*. C'est d'abord et avant tout pour combattre leurs ennemis communs, les « séparatisssses ».

CLAUDE G. CHARRON

- 1 <http://www.tagtele.com/videos/voir/17950>
- 2 Les Éditions du Québécois, Québec, 2008
- 3 Pour l'entendre : <http://www.radio-canada.ca/radio/christiane>, puis écrire *Quebec bashing* dans la fenêtre recherche
- 4 Les « Rhodésiens » masqués, L'Actualité, 15 avril 2000
- 5 Où sont les limites du laissez-dire ? , Le Devoir, 12 juillet 1997

Se rentrer du vocabulaire dans le crâne

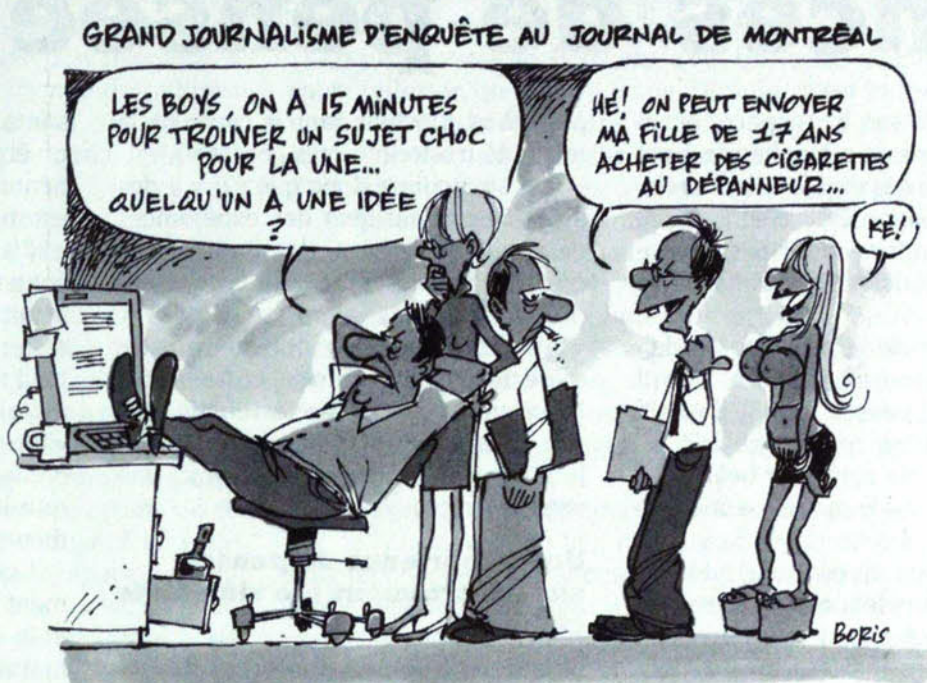
Pour célébrer la 3e Journée québécoise des dictionnaires, plusieurs corps policiers de la province annoncent qu'ils remplaceront prochainement le fameux bottin lors des interrogatoires musclés par des Gros Robert Illustrés, afin de promouvoir le bon usage du français.

MUSIRONIE

Le journalisme undercover

C'est à tort qu'on parle encore au Québec de journalisme d'enquête, tant les pratiques apparues ces dernières années dans le métier relèvent de plus en plus d'un journalisme enquêteur, au sens policier du terme. Ce n'est plus à travers un travail long et patient de recherche ou de reconstitution du sens et de la portée des événements que le journaliste est censé parvenir à éclairer la vérité, mais en mettant en scène des missions d'infiltrations où il joue les agents secrets « sur le terrain » et « fait ses propres cascades » pour repartir au final avec la clef des causes secrètes des choses.

Des émissions comme « J.E. » ou « La facture » misaient déjà depuis un certain temps sur ce caractère spectaculaire du journalisme d'intervention, où la seule présence de la caméra, assortie d'une pêche aux factures dans les bennes à ordures d'un commerçant véreux, suffisait à redresser les torts d'un spectateur lésé. Chaque problème trouvait ainsi sa résolution prompte et la société retrouvait son harmonie préalable sans que l'ordre social ou l'histoire n'aient été bousculées. Tout le monde prenait des airs d'avoir réédité le Watergate à chaque sauvetage d'une garantie de thermopompe.



Au final, cela ne peut aboutir qu'à une chose : *more of the same*. Récemment, une journaliste du *Journal de Montréal*, sans doute au péril de sa vie, a « révélé » après une « enquête » que l'on pouvait facilement emprunter les autobus montréalais avec un titre de transport périmé. Le principe utilisateur-payeur, les hausses de tarifs, la privatisation des services publics et le durcissement des contrôles technologico-sécuritaires ne font pas partie de l'histoire qu'elle raconte, et les pauvres qu'on laissera à frissonner dans les abris non plus. Une seule chose importe : les moyens de contrôle d'accès et de perception tarifaire ne sont pas efficaces. À preuve, elle a passé les mailles du filet : c'est forcément qu'il est encore trop relâché et qu'il faut le resserrer.

Le journalisme *undercover* se révèle ainsi être un journalisme de *délation*, où tout grain de sable dans l'engrenage de la mécanique sociale, par ailleurs considérée comme inaltérable, doit être braqué par les projecteurs (*exposed*) et arraisonné, pris en charge (*disposed*). La transparence devient elle-même un moyen de contrôle renforçant les contrôles, et c'est chaque journaliste qui se redouble d'un policier à l'affût des déviants et des suspects, de même qu'aux États-Unis, chaque voyageur en état d'alerte doit signaler la moindre anomalie aux autorités aéroportuaires et chaque citoyen doit garder l'œil sur son voisin.

Les enquêtes *undercover* se multiplient. Pourtant, on en sait de moins en moins sur le caractère historique de l'ordre social qui est le nôtre et sur les ramifications des événements qui s'y produisent. Au contraire, on a de plus en plus le sentiment d'y être irrémédiablement plongés, à mesure que s'abolit la distance critique qui nous évitait d'être enfermés dans la réalité et que se durcissent les contrôles sécuritaires.

Bref, plus le le journalisme « enquête » et plus nous sommes en quête de ce qu'était censé être le journalisme : une problématisation de l'ordre du monde, irrémédiablement lié à notre liberté de choisir ce qu'il devient. Désormais, cependant, nous savons grâce à la Une du JdM publiée à la sortie du rapport Castonguay que le secret du monde est...dans la sauce PFK.

ERIC MARTIN

Un président en culottes courtes

Ce petit phénomène, président de la République française par accident, fascine. Mais c'est à cause du poste qu'il occupe comme s'il l'avait volé.

Il jure par rapport à sa fonction et à son titre, mais surtout par rapport à la France, le premier et le plus prestigieux pays de l'Europe historique.

La France pour aboutir à ça ? À ce quelconque roturier de la politique de droite ? Sans perspective nationale et sans pensée sociale, qu'est-ce qu'il connaît profondément de la France ? Privé d'une « certaine idée de la France », il imprime sur l'image du pays son effigie insignifiante.

Le propre de ce type, c'est qu'il ne représente rien.

De Gaulle écrivait, à la première page de ses *Mémoires de guerre* : « S'il advient que la médiocrité marque (les) faits et gestes (de la France), j'en éprouve la sensation d'une absurde anomalie. »

Sarkozy est l'exacte antithèse du Général. Il en est l'absolu contraire physique, moral, philosophique et politique.

L'un des premiers gestes de ce président de la République française fut d'aller faire du *jogging* aux USA comme un gamin. Quelle stature ! Même le président le plus moche des États-Unis ne s'est sans doute jamais montré dans son pays sous un jour aussi minable. Mais à l'étranger, pensez donc ! Et c'est la France, la France dite éternelle qui exhibe ainsi et en *short* le type qui est son officielle incarnation !

Ce président par erreur, cet acte manqué, ce châtiement, cette demi-portion de chef d'État, cette page ratée d'histoire, qu'est-ce que c'est ? Cet homme d'État, qu'est-ce qu'il fait ? Depuis qu'il est là, en plus de ne pas remplir ses promesses, il joue à saute-mouton sur l'actualité du jour, passant démagogiquement d'un fait divers à l'autre comme *Paris-Match* pour essayer de capter l'imagination populaire. Mais, surprise ! Le populaire lui répond par des sondages dévastateurs.

Mesurez l'envergure présidentielle de Sarko à l'aune de son opportunisme de tout instant. La présidence française est en désérence.

Il y a un président en ce moment en France, mais il n'y a pas de présidence. Cela prédispose son titulaire à vendre le pays et c'est à quoi besogne cet à-plat-ventriste sur ses ergots.

Il livre la politique de son pays à l'administration américaine. La France ne s'attendait pas à cette apparition du rien. C'est subit. Ce champion des champignons surprend tout le monde. Bush est ravi. Ce dernier, voué comme il est aux folies meurtrières à quoi servent les centaines et les centaines de milliards qu'il dilapide en fumée, applaudit à son nouvel homologue, qui tient dans sa poche. C'est une prise de prix.

Le manque d'autorité naturelle du preuso-président de la République est proportionnel à son ambition de quidam. Cette ambition est compensatoire. Sarko étouffe dans ses propres limites mais celles-ci évidemment ne cèdent pas. Alors il met la France dedans.

À l'occasion du 400^e anniversaire de Québec, on dit que cet agité fébrile, liquidateur, se propose de venir défaire ici au sujet du Québec ce qu'il défait ailleurs au sujet de la France actuelle et historique.

Il faudra le recevoir comme il sied.

PIERRE VADEBONCOEUR

Trois jours à porter le voile, et voici démythifiée la condition de la femme musulmane. Un visage barbouillé et le voici haïtien undercover en recherche de logement !

Tout cela était plutôt drôle, mais demeurait relativement peu nuisible tant que le phénomène restait marginal et servait à remettre à leur place potentats régionaux ou concessionnaires louches. Depuis quelques temps, par contre, des journalistes, en général ceux du *Journal de Montréal*, (mais, hélas, pas seulement !), se lancent à la chasse aux ministres en excès de vitesse et aux barrages électriques mal gardés. En pointant de la sorte les failles dans l'application de la loi, ils deviennent des chiens de garde de l'ordre établi.

Faire une « enquête » n'aura jamais impliqué aussi peu de travail ou de recul vis-à-vis des faits : il suffit au contraire de s'y immerger et de s'en imprégner. Parachuté au cœur de la « réalité » empirique, le journaliste la comprendrait intuitivement ou physiquement, comme par osmose. Trois jours à porter le voile, et voici démythifiée la condition de la femme musulmane. Un visage barbouillé et le voici haïtien *undercover* en recherche de logement !

Les implications politiques, économiques, spirituelles, historiques des phénomènes et des événements ne sont pas prises en compte dans le travail subséquent « d'analyse » qui, du reste, est fait trop vite pour que se dégage quelque substance de ces « saucettes » dans le vrai monde. La journaliste a « ressenti » l'essentiel de ce qu'il faut dire, et la preuve de la vérité de ce qu'elle avance tient à cette seule phrase : « j'y étais, j'ai vu ».

Discrimination positive

L'ex-gouverneur de l'État de New York, Eliot Spitzer, a dû démissionner après avoir dépensé des milliers de dollars dans la prostitution de luxe. Il a été remplacé par David Paterson, un aveugle qui devrait être moins regardant sur le choix de ses employées.

MUSIRONIE

Échange de bons procédés

Le Prince Charles et Nicolas Sarkozy ont procédé à un échange de cadeaux lors de la visite officielle du nain de jardin français à Buckingham Palace, la semaine dernière. Nicolas Sarkozy a offert des cache-oreilles au Prince Charles, et a reçu en retour de superbes échasses.

MUSIRONIE

Israel est mort !

Le bassiste et compositeur cubain Israel « Cachao » Lopez, un des pionniers du mambo, est mort le 22 mars dernier à l'âge de 89 ans à l'hôpital de Coral Gables près de Miami.

Le physique de l'emploi

Le Dalaï Lama menacé de démissionner de son poste de chef spirituel en exil. Il aurait reçu plusieurs propositions d'emploi, mais songerait à devenir porte-parole des lunetteries New Look

MUSIRONIE

Afghanistan : la situation des femmes

Lors des audiences populaires sur l'Afghanistan qui se ont eu lieu à Montréal en février 2008, la Fédération des femmes du Québec a attiré l'attention sur le rapport de l'organisme Womankind Worldwide intitulé Taking Stock Update : Afghan Women and Girls Five Years On, rendu public en 2006. Ce rapport a été rédigé par Lauryn Oates, une Canadienne de Vancouver qui défend les droits des afghanes depuis 1996, et qui a mené sa recherche avec l'aide de plusieurs organisations de femmes afghanes. En ouverture de son rapport, Lauryn Oates précise que « cette recherche démontre que 5 ans après la chute du régime des Taliban, les gains faits sur papier par les femmes et les filles n'ont pas d'écho dans la réalité quand vous observez ce qui se passe sur le terrain. » À trop regarder avec admiration les quelques dizaines de femmes députés, dont plusieurs sont membres des factions les plus conservatrices, l'Occident oublie de voir « les millions de femmes et de filles afghanes qui continuent de faire face à de la discrimination systématique et à de la violence dans leur domicile et leur communauté. »

En termes de droits politiques, il est estimé que seulement 10 % des femmes

ont exercé leur droit de vote aux élections législatives de 2005 dans certaines régions du Sud. Dans plusieurs cas, des hommes de leur famille leur ont dit pour qui voter, quand ils n'ont pas tout simplement déposé pour elles leur bulletin de vote dans l'urne électorale. Une manifestation contre la violence faite aux femmes qui devait se dérouler dans le jardin des femmes, à Kaboul, a été interdite en 2005.

En terme d'éducation, les filles n'ont tout simplement pas accès aux écoles dans certaines régions, et seulement 5 % à 10 % des filles atteignent l'école secondaire. Dans ce pays qui est l'un des plus pauvres au monde, presque tous les accouchements ont lieu à domicile, où il n'y a souvent ni électricité, ni eau courante. Le taux de mortalité en couches est parmi les plus élevés de la planète.

La violence faite aux femmes est à la fois d'ordre « privé » et « public ». Les mariages forcés sont la norme : environ 60 % des femmes étant mariées avant 16 ans, certaines même à 6 ans. Les chefs de guerre officiels ou rebelles choisissent souvent des filles pour être leur épouse ou celle de leurs miliciens – une proposition qu'une famille ne peut aisément décliner... Que les mariages soient imposés par la famille ou par un chef de guer-

re, l'obligation de s'accoupler et la violence domestique sont considérées comme les deux principales causes des suicides de femmes par le feu, dont des centaines de cas ont été répertoriés. Les femmes qui quittent le domicile conjugal sans la permission du mari est passible d'emprisonnement. Paradoxalement, certaines femmes considèrent qu'elles sont plus en sécurité dans une prison, car il y a trop peu de ressources pour aider les femmes qui font face à des intimidations et à la violence parfois meurtrière de leurs proches. Cela dit, des viols ont eu lieu en prison. Le plus souvent, les femmes hésitent à dénoncer un viol ou du harcèlement sexuel, car elles sont alors considérées comme « déshonorées » et peuvent être bannies de leur communauté, jetées en prison ou tuées pour sauver l'honneur de la famille. Les viols sont aussi encouragés comme représailles militaires, entre autre par les chefs de guerre des milices alliées aux Occidentaux qui combattent les taliban. En conclusion, Lauryn Oates souligne qu'il « ne peut être dit que le statut des femmes afghanes a changé de manière significative depuis 5 ans ».

FRANCIS DUPUIS-DÉRI

De la philo derrière les gros titres

Expériences de pensée?!?

En mars dernier, le Parlement canadien a adopté à Ottawa, en deuxième lecture, un projet de loi appelé C-484. Ce projet de loi, s'il aboutit, modifierait le *Code criminel* en faisant du fœtus une personne légale.

De nombreux groupes et observateurs craignent que cela ne constitue le premier pas vers une re-criminalisation de l'avortement. D'autres, on le devine, s'en réjouissent et espèrent bien que C-484 sera le premier pas vers la re-criminalisation de l'avortement.

Faut-il dès lors s'attendre à une reprise du débat public sur cette question? C'est possible. Mais quoiqu'il en soit, le débat sur l'avortement n'est jamais entièrement sorti des pages des écrits des philosophes, où il figure en bonne place, depuis des décennies, comme l'archétype du problème éthique où les deux camps échangent, inlassablement, des arguments qu'ils jugent décisifs.

L'un de ces arguments, très célèbre, prend la forme de ce qu'on appelle une «expérience de pensée». Et c'est là le sujet dont je voudrais vous entretenir cette fois.

Pour commencer, je vous dirai ce qu'est, précisément, cette chose étrange qu'on appelle une «expérience de pensée».

Ensuite, je vous en raconterai une, célèbre et importante, tirée de l'histoire de la physique.

Pour finir, je vous raconterai l'expérience de pensée concernant l'avortement que j'évoquais plus haut et nous tenterons ensemble de voir, sur ce cas précis, les avantages et les inconvénients, la portée et les limites de cette manière de réfléchir à une question donnée.

Ce que sont les expériences de pensée

La catégorie est large, mais on pourra dire, en première approximation, qu'il s'agit de situations idéales et imaginées qui nous permettent de réaliser, «de tête», quelque chose comme des tests ou des mises à l'épreuve d'idées et d'hypothèses et d'explorer les conséquences de certaines de nos intuitions.

De telles expériences de pensée ont été réalisées tout au long de l'histoire de la philosophie et de l'histoire des sciences et elles ont parfois joué un rôle prépondérant dans leur développement. Les meilleures d'entre elles aident en effet à clarifier nos idées, à formuler plus précisément des problèmes, à faire remarquer des contradictions et même à établir la plausibilité de certaines idées ou théories.

Mais tout cela reste bien abstrait et le mieux est encore de donner un exemple.

Un exemple : le seau de Newton

Qu'est-ce au juste que l'espace? La question est immensément difficile et quand la physique classique s'est constituée, deux réponses s'affrontaient.

La première assurait que l'espace n'est rien d'autre que les relations entre les objets du monde. Si vous voulez, l'espace, ici, est compris un peu sur le modèle d'un contrat, dans le sens où un contrat est quelque chose qui lie deux personnes. Supprimez l'une ou l'autre de ces personnes (ou les deux) ou leur relation et il n'y a plus de contrat, lequel n'existe donc pas en dehors des contractants et des relations qui les lient. De même, le monde est constitué

d'objets en relation et l'espace, assurent les partisans de cette théorie, n'est rien d'autre que ces objets et leurs relations. Cette position était défendue par plusieurs personnes, dont le philosophe et mathématicien G. W. von Leibniz (1646-1716).

Le fondateur de la physique moderne, Isaac Newton (1643-1727), n'était pas d'accord. Il pensait, lui, qu'il existe un espace (et un temps) absolu(s). Newton, si on ose simplifier beaucoup, pense l'espace sur le modèle d'une boîte de céréales. De ce point de vue, il existe bel et bien un espace (l'intérieur de la boîte) dans lequel les objets (les morceaux de céréales) se trouvent et on peut décrire les relations de ces objets par rapport à ce référent absolu.

Vous l'avez deviné : il y a une grosse différence entre la boîte de céréales et l'espace absolu. Pour Newton, l'espace absolu est un contenant comme la boîte, mais qui se prolonge infiniment dans toutes les directions. De la même façon, pour Newton, il existe un temps absolu. Comment décider entre ces deux théories, celle de Newton et celle

par Albert Einstein dans le cadre de la relativité (restreinte puis générale).

On soupçonne donc que s'il y a des avantages à pratiquer des expériences de pensée, il a aussi des limites à ce qu'on peut en attendre. Nous y reviendrons.

Pour le moment, venons-en à cette expérience de pensée concernant l'avortement à laquelle je voulais arriver. Elle a été imaginée en 1971 par Judith Jarvis Thomson¹ et en voici une version simple.

Une expérience de pensée sur l'avortement : le violoniste virtuose

Une personne déambule tranquillement dans la rue et se réveille quelques heures plus tard à l'hôpital, où elle apprend qu'elle a été droguée et enlevée par des membres de l'Association des Amoureux de la Musique.

Elle aperçoit, horrifiée, des câbles et des tubes qui sortent de son corps et qui se dirigent vers une autre personne, un homme, couché près d'elle. On l'informe que cet homme est un immensé-



De nombreux groupes et observateurs craignent que cela ne constitue le premier pas vers une re-criminalisation de l'avortement. D'autres, on le devine, s'en réjouissent et espèrent bien que C-484 sera le premier pas vers la re-criminalisation de l'avortement.

de Leibniz? Newton a cru pouvoir trancher en faveur de la sienne à l'aide, justement, d'une expérience de pensée. La voici.

Imaginez un seau à demi rempli d'eau. Il est suspendu par une longue corde au plafond d'une pièce.

Moment 1 : l'eau est immobile relativement au seau et la surface de l'eau est plane. À présent, vous tournez la corde de très nombreuses fois. Puis, vous relâchez.

Moment 2 : le seau se met à tourner; l'eau reste plane et immobile pendant que le seau est en mouvement (il tourne) par rapport à l'eau.

Moment 3 : le seau continue à prendre de la vitesse et communique son mouvement à l'eau qui se meut avec lui et à sa vitesse; eau et seau sont alors immobiles l'un par rapport à l'autre; on constate alors aussi que l'eau a monté sur la paroi du seau et que sa surface n'est plus plane, mais se creuse au centre.

Newton pose la question suivante : qu'est-ce qui fait monter l'eau sur les parois du seau au moment 3? Son mouvement, sans doute. Mais mouvement par rapport à quoi? Pas par rapport au seau, évidemment puisqu'ils sont alors immobiles l'un par rapport à l'autre, comme au moment 1.

Newton répond à sa propre question : l'eau est en mouvement par rapport à l'espace absolu et c'est ce qui explique la courbature de sa surface. C'est aussi ce qui permet de distinguer absolument le moment 1 du moment 3. L'espace absolu existe donc, conclut Newton, et il a, on vient de le voir, des effets observables.

Brillant? Sans l'ombre d'un doute. Permettant d'éclaircir une question et d'en dégager les divers aspects? Certes. Mais, concluant? Pas vraiment. En fait, la conception newtonienne de l'espace sera justement remise en cause par la physique moderne, plus précisément

ment célèbre violoniste virtuose. Hélas! Certains de ses organes sont gravement malades, au point où il est récemment tombé dans le coma; il mourra bientôt si rien n'est fait.

Heureusement, explique-t-on à la personne kidnappée, vous (et vous seul) êtes médicalement parfaitement compatible avec le pauvre violoniste comateux et c'est pourquoi on a branché certains de vos organes sur les siens : cela lui permet de régénérer ses organes malades et de se refaire une santé.

Et rassurez-vous, dit-on pour finir, cela ne durera pas éternellement : dans neuf mois (ou à peu près, estiment les médecins), le violoniste pourra survivre sans vous! Et vous n'allez certainement pas demander qu'on vous débranche : si vous le faites, vous allez tuer un innocent qui a droit à la vie, ce qui est parfaitement immoral!

Pour bien comprendre ce que Thomson cherche à établir par cette expérience de pensée, il faut dire un mot d'un aspect du débat concernant l'avortement.

Typiquement, les opposants font valoir que le fœtus est, sinon dès la conception du moins très tôt durant son développement, un être vivant qui a droit à la vie : avorter est donc selon eux un meurtre, puisque cela revient à causer la mort d'un tel être.

À cela, les défenseurs de l'avortement répondent que le fœtus n'est pas un être vivant et qu'un avortement durant les X (x pouvant varier, mais laissons cela ici) premiers mois de la grossesse, n'est rien d'autre qu'enlever une masse de tissus du corps d'une femme.

Les débats reprennent donc, interminables et difficiles, autour de la question de savoir ce qu'est un être vivant et si le fœtus en est un. L'expérience de pensée de Thomson accorde aux oppo-

sants à l'avortement que le fœtus est un être vivant, mais suggère qu'on peut néanmoins conclure que l'avortement est moralement justifié!

C'est ce que la situation de la personne kidnappée montrerait. Certes, ce serait généreux et noble de sa part de rester branchée sur le violoniste durant neuf mois : mais elle n'est aucunement moralement obligée de le faire. Et si le violoniste meurt de la décision de se débrancher, il serait inapproprié de dire que la personne qui l'a prise est un meurtrier.

L'expérience de pensée invite notamment à distinguer entre le droit à la vie et le droit à ce qui est nécessaire pour maintenir en vie. Le violoniste (et le fœtus) ont droit au premier, mais cela n'entraîne pas nécessairement le droit au deuxième.

On pourra chercher à montrer que le parallèle entre le passant kidnappé et la femme enceinte est boiteux. Celui-ci n'a rien fait pour mériter son sort; la femme enceinte, si. On dira alors peut-être que l'expérience de pensée de Thomson ne vaut que pour les cas de grossesses résultant d'un viol. Mais il n'est pas difficile, comme le suggère Peter Singer, de reformuler l'expérience de pensée pour qu'elle s'applique plus généralement. Imaginez qu'ayant un peu trop fêté un soir, un employé d'un hôpital aboutisse à l'étage interdit de l'établissement et s'endort sur un lit. Au matin, il est branché comme tout à l'heure, parce qu'il a été pris par erreur pour un volontaire pour une expérience donnée. Ici encore, on ne dirait pas qu'il serait immoral de sa part de demander à être débranché.

On pourra d'autre part soutenir que la femme enceinte a plus que la personne branchée au violoniste le droit de se «débrancher». Elle ne sera pas branchée pendant seulement neuf mois, mais contractera envers le fœtus des obligations qui dureront toute sa vie à elle; de plus, elle mettra fin à une vie potentielle, pas encore commencée et à l'accomplissement incertain, tandis que le violoniste vit d'une vie actuelle et accomplie.

Pourtant, répondront les adversaires de l'avortement, le fœtus, faible et sans défense, a droit à la protection de sa mère. Et neuf mois à pouvoir se déplacer, voilà qui est moins difficile et contraignant que neuf mois branché et immobile. Et puis ce fœtus n'est pas un être étranger pour qui le porte : le violoniste, si.

Je vous laisse poursuivre dans cette voie.

On voit ainsi les mérites et les limites des expériences de pensée, qui font ressortir des aspects de certaines questions et de divers problèmes, permettent d'y réfléchir; mais ne les tranchent pas nécessairement pour autant.

Et cette fois encore, je suis tenté de dire : Brillant? Sans l'ombre d'un doute. Permettant d'éclaircir une question et d'en dégager les divers aspects? Certes. Mais, concluant? Pas vraiment.

Une lecture

COHEN, Martin, *Wittgenstein's Beetle. And Other Classic Thought Experiments*, Blackwell, London, 2005. Cohen présente 26 célèbres expériences de pensée, qu'il décline de A à Z.

¹ «A defense of Abortion», *Philosophy and Public Affairs*, 1, No 1, 1971.

NORMAND BAILLARGEON
baillargeon.normand@uqam.ca

Physique amusante

C'est parce que la vitesse de la lumière est supérieure à celle du son que certains paraissent brillants avant d'avoir l'air con.

La mauvaise nouvelle du mois

Charlton Heston est mort paisiblement à son domicile de Beverly Hills.

La bonne nouvelle du mois qu'on aurait aimé lire

Charlton Heston est mort d'une balle dans la tête tirée par un enfant de cinq ans qui voulait jouer au cowboy avec le vieux débris.

Le «Triumvirus»

- La Tribu du Verbe •
- Musironie •
- Le Couac •

www.latribudiverbe.com,
www.musironie.com et www.lecouac.org



3 fréquences de publication
Quotidien, hebdomadaire, mensuel.

3 types de médias
Blogue, radio, journal.

Un même but

Tirer sur la connerie où qu'elle soit!



Une nation indienne en Amérique du Nord ?

« J'y laisserai peut-être ma vie, mais personne n'attendera aux droits de l'Indien »

Jules Sioui

La mémoire collective éclipse parfois des fragments importants de l'histoire. En fait, l'oubli est telle qu'il laisse parfois dans l'ombre jusqu'à l'existence de... nation.

En octobre 1943, Jules Sioui, un Huron de Loretteville, invite des représentants de toutes les nations amérindiennes d'Amérique du nord à discuter des problèmes socio-économiques rencontrés dans leur communauté respective. Résultat de la réunion : les Indiens revendiquent le droit être exemptés du service militaire obligatoire et font valoir qu'ils s'opposent à toute nouvelle taxation.

Bien entendu, le gouvernement du très généreux Mackenzie King ne tient pas tenu compte de ces griefs. Et la conscription se poursuit...

Sioui appelle alors à une seconde rencontre, en juin 1944, à Ottawa. Cette fois-ci, l'objectif est de créer une organisation embrassant tout le territoire canadien. À cette fin, Sioui publie un pamphlet dans lequel il exhorte tous ses frères à combattre pour la défense de leur droit contre l'« envahisseur » blanc. Le ton n'est pas au compromis : les Indiens ne sont pas des sujets britanniques, ils n'ont pas à être conscrits, ni à payer de taxes au gouvernement.

L'invitation de Sioui a un retentissement tel que le gouvernement libéral fini par y déléguer un représentant, le ministre des Mines et des Ressources du Canada, M.Crerar. Sans doute parce qu'il est d'une « race » particulière, Crerar se croit en droit d'imposer une condition à son auguste participation. Faisant valoir qu'il ne peut côtoyer ce « fauteur de trouble » ayant fait de la prison, il convainc nombre de délégués d'exclure Sioui de la rencontre. Ce dernier, loin de nier les allégations du ministre, quitte alors la convention... afin d'en mettre immédiatement une autre en marche.

Après avoir entendu M. Crerar alléguer que les Indiens avaient désormais le choix de devenir des « citoyens utiles » ou de continuer à se « languir dans l'obscurité collective », la convention officielle regroupant quelques 200 délégués fonde ce que plusieurs

historiens reconnaissent comme l'ancêtre de l'Assemblée des premières nations, la Fraternité des Amérindiens d'Amérique du Nord. L'autre convention, celle de Sioui, ira cependant beaucoup plus loin. Entouré de quelques 33 délégués, il fonde la Nation Indienne de l'Amérique du Nord, dont il est élu secrétaire-trésorier

« Les droits de l'homme reconnus dans la Charte internationale par l'Assemblée générale des Nations Unies, couvrent toute l'humanité sans exception. Cette loi nous accorde les mêmes droits qu'à n'importe quelle autre nation. Soyons unis afin d'être reconnus comme une véritable nation »

La nouvelle constitution tient simplement en une



« Les droits de l'homme reconnus dans la Charte internationale par l'Assemblée générale des Nations Unies couvrent toute l'humanité sans exception. » – Sioui

douzaine de points. Elle affirme que les Indiens sont exemptés de toute taxe fédérale ou provinciale et de toute conscription. Elle rappelle qu'ils ont le droit de chasse ou de pêche partout en Amérique, de même que celui d'établir un campement dans la mesure où il ne pas cause pas de dommage aux occupants. Le droit à l'enseignement dans la langue d'origine y est aussi consacré.

La constitution prévoit également l'émission d'une « carte de membre » rappelant les droits fondamentaux de son détenteur ou de sa détentrice. Sur cette base, Sioui et ses collègues (principalement de Sept-Îles, Maniwaki, Betsiamites et Sturgeon Falls) partent en campagne et invitent chaque amérindien à se procurer sa « carte nationale ».

Début 1949, Jules Sioui et quatre membres de l'organisation sont arrêtés et accusés d'avoir conspirés « dans le but de semer le mécontentement et la haine parmi les sujets de Sa majesté, les Indiens du Canada, en leur laissant croire qu'il avait institué un état spécial pour les Indiens de l'Amérique du nord et que ceux-ci

n'étaient plus astreints aux lois du pays » (Sioui contre le Roi, 1949).

Les appuis récoltés par Indiens rebelles sont malheureusement trop rares. Seuls les automatistes, à l'aide de la plume de Pierre Gauvreau, osent les défendre

Parmi ces violations récentes de la dignité de l'homme, il convient de rappeler plus particulièrement le sort fait à Borduas pour avoir dit tout haut ce que beaucoup pensent tout bas et la condamnation récente de l'Indien Sioui pour avoir prêché la seule chose qui soit compatible actuellement avec la démarche indienne : la libération nationale. À signaler, à propos de la condamnation du chef Sioui, le silence complice et satisfait des nationalistes. Sans doute s'agissait-il alors de la « mauvaise » nation, celle à qui nos vaillants ancêtres ont tenté d'inculquer, à force de sang versé de part et d'autre, les principes de la vraie civilisation» (Le Canada, 31 janvier 1949).

Sioui entame une série de procès pendant lesquels il épate les juges par ses talents d'orateur. Lorsque l'affaire est finalement saisie par la Cour suprême, il débute une longue grève de la faim qui dure... 72 jours. Au bout de cette grève, Sioui est si affaibli que plusieurs le croient mort. Le gouvernement, dans un élan incommensurable de générosité, met alors fin à sa poursuite.

De nouveau en liberté, Jules Sioui met cinq ans à se remettre sur pied. Manifestement infatigable, il reprend ensuite ses activités et continue d'organiser annuellement des assemblées de la Nation Indienne et de combattre pour la liberté des autochtones d'Amérique. Il est de nouveau arrêté en 1963 pour avoir arraché des listes électorales affichées dans sa réserve de Loretteville.

Dans le silence complice du Conseil de bande, le militant devra attendre onze mois avant d'obtenir un procès. Onze mois pendant lesquels les forces de l'ordre confisquent ses biens et pillent ses documents, détruisant ainsi le travail de toute une vie. À sa sortie de prison, Jules Sioui était sans le sou, sans demeure et son rêve d'indépendance était plus lointain que jamais.

La belle histoire du Canada, enfin, pouvait reprendre sa paisible marche...

MARC-ANDRÉ CYR

Pas d'Olympiques sur des terres volées !

« Ce qui fait approcher l'adversaire de son propre chef est l'appât du gain ; ce qui le fait reculer est la crainte de la souffrance. »

Sun Tzu, *The Art of War*

Les Olympiques d'hiver de 2010, qui se tiendront à Vancouver-Whistler du 12 au 27 février 2010, constituent dès à présent une véritable menace pour les peuples Autochtones, les pauvres des milieux urbains (qui proviennent aussi souvent des populations autochtones) et pour l'environnement.

Le gouvernement libéral de la Colombie-Britannique investit présentement des milliards de dollars dans les contrats de constructions et dans d'autres industries en lien avec les Olympiques alors qu'il coupe dans les services sociaux, la santé, l'éducation, et le reste du filet social. Les capitalistes se préparent à faire encore des millions alors que les pauvres sont littéralement en train de mourir dans les ghettos urbains et les réserves.

Déjà, on a détruit des territoires pour l'élargissement ou la construction d'autoroutes, de stations de ski ou d'infrastructures olympiques. Des milliards de dollars en fonds « publics » sont aussi dépensés pour construire des ponts, des installations portuaires, des chemins de fer et des transports urbains. La plus grande partie de ces travaux sont réalisés en vue d'accommoder les Jeux de 2010.

Montagnes sous attaque

Depuis 2000, les principales luttes des Autochtones en C.-B. ont été contre la construction, ou l'élargissement, de stations de ski.

À la station Sun Peaks (Skwel'kwé'welt) près de Kamloops, plus de 70 personnes ont été arrêtées, principalement des jeunes et des aînés Secwepemc, dans le cadre de leur campagne contre le mégaprojet de 294 millions \$ pour l'agrandissement de la station Sun Peaks avec de nouveaux hôtels et condominiums, de nouvelles pentes de ski et terrains de golf, tout ceci impliquant la destruction d'habitats montagneux.

Au nord du Mont Currie, à Melvin Creek, les St'at'imc ont établi le camp Sutikalh, établi en mai 2000 et toujours habité, afin d'interrompre le projet de développement d'une station de ski estimé à 530 millions \$. À Cheam en 2003, de nombreux membres de la communauté Pilalt ont été arrêtés pour avoir bloqué un train lors de protestations contre la cou-

pe forestière sur le Mont Cheam, le site proposé pour le développement d'une station de ski par Resorts West. Près de Kelowna (Okanagan), Big White et Crystal Mountain ont tous deux été autorisés à procéder à des développements de plus de 100 millions \$. Et il y en a plus encore...

Cette accélération abrupte du développement est due en grande partie à une promotion gouvernementale de cette industrie qui a créé en 2004 le British Columbia Resort Task Force (en gros, un groupe d'action stratégique dans le développement de stations de ski).¹

L'expansion de l'industrie du tourisme de ski a été accomplie en grande partie à travers Land & Water BC, Inc., une agence gouvernementale qui vend et loue des terres « de la couronne ». La LWBC a simplifié le processus d'application et fait d'autres changements afin d'accroître la certitude pour les investisseurs, améliorer les infrastructures de transport, etc.

Les stations de ski ne sont pas davantage restreintes aux seuls skieurs et planchistes : ce sont aussi des sources majeures de profits en contrats immobiliers, la vente et la location de terrains. Nombre de montagnes sont réclamées par le Canada comme terres de la Couronne, et c'est le gouvernement provincial qui est à la fois le régulateur de l'industrie de la villégiature ainsi que son principal promoteur. Le gouvernement et les corporations de villégiature, sont aussi les bénéficiaires principaux, faisant d'énormes profits à partir des contrats d'immobilier.

Le gouvernement loue souvent des aires pour des pistes de ski, tout en vendant les terrains qui seront utilisés pour développer les villages de ski, bien en deçà du prix du marché. À son tour, la corporation de villégiature en revend ou loue de parties pour des condominiums, des magasins, des hôtels, etc. Pour le gouvernement provincial, vendre des terres sous le prix du marché encourage l'investissement par les corporations, et est une forme de subvention qui leur est accordée (comme les exemptions de taxes et la construction d'infrastructures et de routes). À la fin, qu'est-ce qu'il en coûte au gouvernement ? Les terres sont volées, et représentent une accumulation primitive, soit un capital acquis à peu ou pas de coûts, donc du profit sur toute la ligne !

ZIG ZAG
traduit et adapté par Liberté pour Convergence 2010
www.no2010.com

1 Consultez le rapport du BC resort task force 2004 au : www.tsa.gov.bc.ca/resort_development/docs/rtf_recommendations_report.pdf

Lettre ouverte du prisonnier montréalais basque : Ivan Apaolaza Sancho

Je m'appelle Ivan Apaolaza Sancho, diplômé en sociologie, de nationalité Basque. Je suis détenu au Centre de détention de Rivières-des-Prairies depuis le 20 juin 2007 en vertu d'un ordre d'arrestation de l'État espagnol (avec l'aide du Ministère de l'immigration du Canada).

Un État espagnol qui durant tout mon processus de déportation n'a présenté aucune preuve contre moi, seulement des accusations—accusations que je nie. Un État qui cherche mon expulsion en se fondant sur le dire que des accusations sont des preuves, sur une idée de justice basée non sur le droit d'être innocent jusqu'à ce qu'on démontre le contraire mais bien qu'on est coupable jusqu'à ce qu'on prouve son innocence.

En décembre 2007, mes avocats ont déposé une requête demandant le rejet des procédures de déportation à cause de l'absence totale de preuve. Bien que le commissaire en charge de mon cas ait accepté initialement de statuer sur la requête, après avoir reçu nos arguments et ceux du Ministre, il a refusé de le faire.

Si je suis déporté, je serais remis entre les mains de la Police espagnole ou de la Garde Civile, des corps avec un triste parcours de torture, tortures qui sont dénoncées chaque année (l'année 2007 incluse) par Amnistie internationale, tortures que le Rapporteur Spécial de l'ONU a dénoncées. Comme exemple, la semaine passée un jeune basque, Igor Porto, s'est retrouvé à l'unité des soins intensifs de l'hôpital de San Sebastian avec plusieurs côtes cassées et un poumon perforé après avoir passé par les mains de la Garde Civile.

Le système judiciaire espagnol permet la détention incommunicado pour cinq jours aux mains de la police sans droit à l'avocat ni à un médecin de confiance ni de contact avec la famille. Cette loi anti-terroriste viole clairement les principes de base du droit international en matière de droits de la personne et est dénoncée par la majorité des partis et des mouvements sociaux du pays Basque.

Les États-Unis ont sa tristement célèbre PATRIOT Act, Duplessis avait sa Loi du Cadenas, Trudeau la Loi des Mesures de Guerre, et en Espagne il y a la loi anti-terroriste et la loi des partis politiques. Ces lois ont permis la fermeture de journaux, l'interdiction de parti politique et l'emprisonnement de personnes pour le simple fait d'être

des indépendantistes Basques. Des lois qui te rendent membre de l'ETA sans que tu saches toi-même que t'es membre, des lois qui permettent à un juge de défendre la fermeture d'EGIN, le deuxième journal au pays Basque, en disant « que pour fermer EGIN il ne manque pas de preuve, il suffit de le lire », des lois qui transforment des indépendantistes Basques directement en terroristes, où on ne juge pas des personnes pour des actes délictuels mais que pour des idées.

Face à cette situation, le conseil municipal de ma ville natale a passé des résolutions demandant au Canada de m'octroyer l'asile politique et de me libérer. Mes voisins au pays Basque ont déjà ramassé plus que 2000 signatures sur une pétition avec les mêmes demandes.

Je profite aussi de cette opportunité pour dénoncer le régime de vie qui m'a été imposé à Rivières-des-Prairies pendant six mois. J'étais au secteur le plus restrictif au centre de détention, sans droit à aucune activité. Je n'ai eu qu'une heure à la cour par jour, aucun gymnase, aucunes études, rien. Un régime où appeler ma famille au pays Basque n'était pas un droit sinon un privilège, un régime qui ne m'a pas permis d'embrasser mes parents qui sont venus me voir depuis l'Europe et où ça prend toujours deux mois avant de recevoir mon courrier.

J'ai vécu au Canada et au Québec pendant presque sept ans sans avoir de problèmes, travaillant comme menuisier. C'est vrai que j'ai assumé un nom d'emprunt afin de vivre et travailler ici, mais j'ai dû le faire parce que je craignais précisément ce qui m'arrive actuellement. Bien au courant de ce qui s'est passé avec Gorka Salazar Perea et Eduardo Plagaro Perez de Arrilucea, qui ont été extradés en Espagne en 2005 et qui sont toujours en prison pour des crimes qu'ils n'ont pas commis, je ne voulais pas devenir un autre prisonnier politique Basque au Canada. C'est ce que je suis aujourd'hui.

Tout ce que je demande, c'est de pouvoir rester ici, pour vivre tranquille sans craindre les représailles du gouvernement espagnol parce que je suis Basque et indépendantiste.

IVAN APAOLAZA SANCHEZ
libertepourivan@gmail.com

Pour plus d'infos, voir au nooneisillegal-montreal/blog-spot.com/2007/12/nouvellesnews-ivan-apaolaza-sancho.html